

Image not found or type unknown



J'ai pas touché mes congés payés de l'année 2006 est-ce que c'est possible ?

Par **rachidou**, le **09/01/2011** à **09:28**

Bonjour, c'est pour une formation svp en 2006 j'ai travaillé pour un artisan maçon pour un an et j'ai jamais touché mes congés payés et là je voulais savoir est-ce que c'est possible que je les demande toujours ? merci

Par **P.M.**, le **09/01/2011** à **11:32**

Bonjour, il faudrait savoir sous quelle forme était cette formation, si vous aviez un salaire et n'avez pas eu de solde de tout compte... il serait grand temps d'agir car la prescription est de 5 ans...